



Le Syndicat Centre Hérault est en charge du traitement des déchets sur les territoires du Clermontois, du Lodevois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault. Il vend des composts issus des déchets de cuisine et des végétaux. Il est membre du réseau **CompostPlus**.

Le compost, un amendement organique

Riche en humus (matière organique stabilisée), le compost améliore :



La structure du sol

- ▶ Il facilite la croissance des racines et travail du sol. Les sols lourds et argileux deviennent plus souples.
- ▶ Il apporte une meilleure rétention de l'eau et des sels minéraux pour les plantes. Les sols légers et sableux prennent du corps.

La fertilité du sol

- ▶ Il renforce la résistance des plantes aux maladies. L'activité biologique du sol est rétablie/améliorée, ce qui rend le sol plus équilibré et fertile.
- ▶ Il apporte des éléments fertilisants sur plusieurs années : N, P, K (azote, phosphore, potassium) et oligo-éléments au fur et à mesure de la décomposition de l'humus par l'activité biologique.

Pourquoi faire des apports réguliers ?

La matière organique présente dans le sol (humus) constitue « la nourriture* » naturelle de la biologie du sol et des plantes. Elle est « consommée » et disparaît naturellement au fil des ans, notamment en cas de culture intensive. L'apport régulier de compost, riche en matière organique, permet de recharger le sol en matière organique et ainsi d'entretenir sa fertilité.



* L'apport d'engrais minéral nourrit ponctuellement les plantes, mais ne compense pas la perte régulière de matière organique du sol. C'est pourquoi en cas d'emploi d'engrais minéral, il est recommandé d'apporter du compost ou tout autre matière organique en complément.

Comment sont fabriqués nos composts ?



La plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault fabrique du compost avec les végétaux déposés en déchèterie et les déchets de cuisine, collectés par les Communautés de Communes du Clermontais, du Lodevois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault.

Le PROCESS du compostage



- 1 Réception et contrôle des apports collectés
- 2 Mise en pré-fermentation avec broyage des déchets verts et arrosage régulier
- 3 Mise en casier de fermentation : aération, retournement, arrosage, montée en température (60° à 70°C) et analyse.
- 4 Maturation : contrôles et suivi de l'humidité des andains, puis criblage à maturité pour obtenir du compost et du bois paillage.
- 5 Stockage et affinage pour une mise en vente des lots après validation des analyses

Certifications et labels de conformité

- ▶ La plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault répond aux exigences des normes **ISO 9001** et **14001**.
- ▶ Les composts, conformes à la norme **NFU-44051**, sont **certifiés « Matières fertilisantes utilisables en Agriculture Biologique »** et **labellisé ASQA** (Amendement Sélectionné Qualité Attestée).
- ▶ Afin d'assurer la conformité et la qualité de nos produits, plusieurs analyses sont réalisées. Pour connaître la liste des éléments analysés, se référer à la fiche produit fournie au moment de l'achat.

Certifié par
BUREAU VERITAS
Certification



Le compost croissance



Utilisation recommandée

Potager, arbres fruitiers, jardinières... toujours en mélange avec la terre de plantation.

Le compost croissance est un amendement organique dont l'effet fertilisant est renforcé.

Il est issu d'un mélange de végétaux, de fruits, de légumes et d'une grande diversité d'éléments biodégradables. Il est criblé à une maille fine de 10 mm.

La richesse de sa composition permet un apport d'éléments fertilisants (N, P, K, oligo-éléments) plus varié et conséquent qu'un compost traditionnel de végétaux.

Ses fines particules facilitent la décomposition entraînant une libération plus rapide des éléments fertilisants.

Le compost structurant



Utilisation recommandée

Amendement organique de plein champ, plantations pérennes : pelouses, haies, arbres... toujours en mélange avec la terre de plantation.

Le compost structurant est un amendement organique dont l'effet structurant est renforcé sur le long terme.

Il est composé à 100% de végétaux. Il est criblé à une maille moyenne de 20 mm.

Ses fragments de taille plus importante sont très riches en matière organique dont la décomposition sera plus lente.

Conseils d'utilisation

Les quantités employées* :

► **en plein champs** : 10 t / hectare

► **dans les potagers** : 5kg/m²

1 fois par an, 1 mois avant la plantation ou juste après la récolte.

En pleine terre : mélanger le compost sur les 10 premiers centimètres du sol.

Trou de plantation : mélanger le compost (1 volume) à la terre de plantation (2 volumes)

Jardinières et pots : 1 volume de compost pour 2 volumes de terre.



ATTENTION, NE JAMAIS UTILISER LE COMPOST PUR CAR IL EST TRÈS CONCENTRÉ.

* Informations générales indicatives, la fiche produit fournie lors de l'achat du compost précise les doses maximales d'emploi préconisées en fonction des cas.

Tarifs et conditions d'achat



Composts vendus en vrac ou livrés

Pour les petites quantités, le chargement en libre service se fait au hangar de vente. Pour les grandes quantités, un chargement mécanique est proposé sur la plateforme de compostage.

► Les tarifs des composts

| NOS COMPOSTS | de 0 à 2 t. inclus | de 2 à 10 t. inclus | de 10 à 100 t inclus |
|----------------------------|--------------------|---------------------|----------------------|
| Compost croissance | 50 € TTC/t | 44 € TTC/t | 33 € TTC/t |
| Compost structurant | 50 € TTC/t | 41,80 € TTC/t | 29,70 € TTC/t |

TVA à 10% pour les produits issus de la plateforme de compostage

Ex : une comporte de 100 L = environ 60 kg de compost = 3 € TTC.

► Les tarifs de livraison

TVA à 20% pour les livraisons

TARIFS POUR UNE BENNE (capacité de 10 à 12 tonnes)

| < 20 km | 20-60 km | >60 km |
|----------|-----------|-----------|
| 60 € TTC | 120 € TTC | 180 € TTC |

► Services complémentaires payants

► **Épandage** : à partir 20 tonnes

Se rendre au Syndicat Centre Hérault



Service commercial

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Contact : Sébastien Piernas - 06 65 34 77 44
sebastienpiernas
@syndicat-centre-herault.org

» Possibilité de remise pour les quantités supérieures à 100 tonnes.

Adresse : Route de Canet BP29 - 34800 Aspiran
Accès : sur la D130, entre Canet et Aspiran ou A75, sortie Clermont l'Hérault, direction Canet, puis Aspiran.



Syndicat Centre Hérault